

**Comité exécutif du
Programme du Haut-Commissaire**

Distr. : restreinte

24 février 2025

Original : anglais et français

**Comité permanent
Quatre-vingt-deuxième réunion****Programmes globaux***Résumé*

Le présent document fournit un aperçu des évolutions intervenues dans les programmes globaux du HCR depuis la dernière mise à jour qui a été faite à la quatre-vingt-neuvième réunion du Comité permanent en février 2024 (EC/75/SC/CRP.3). Il se concentre sur les interventions et la mise en œuvre dans les principaux domaines suivants : a) autonomie et inclusion ; b) partenariats pour le développement ; c) nutrition et sécurité alimentaire ; d) éducation ; e) interventions en espèces ; f) santé publique, y compris la santé mentale et la prise en charge psychosociale ; et g) énergie, planification des zones d'installation, abris et logement, et eau, assainissement et hygiène.

I. Introduction

1. En 2024, les programmes globaux du HCR ont aidé à répondre aux besoins de millions personnes déplacées de force, dans un contexte marqué par des conflits nouveaux ou en cours, l'instabilité politique et les violations des droits humains. Ces programmes couvrent les domaines suivants : a) autonomie et inclusion ; b) partenariats pour le développement ; c) nutrition et sécurité alimentaire ; d) éducation ; e) interventions en espèces ; f) santé publique, y compris la santé mentale et la prise en charge psychosociale ; et g) énergie, planification des zones d'installation, abris et logement, et eau, assainissement et hygiène. Le HCR continue de codiriger le Groupe sectoriel mondial des abris et le Groupe sectoriel mondial de la coordination et de la gestion des camps.

II. Mise à jour sur les secteurs techniques

A. Autonomie et inclusion

2. En 2024, des progrès notables ont été accomplis dans la promotion de l'autonomie et de l'inclusion des personnes déplacées en renforçant leur accès aux possibilités de travail numérique et à la mobilité de la main-d'œuvre. À titre d'exemple, nous citerons le Forum des entreprises employant des réfugiés, au Brésil, qui compte actuellement plus de 135 membres employant quelque 12 000 réfugiés, et le programme Bienvenue de l'Italie, qui a offert un accès en ligne à des possibilités d'inclusion sur le marché de l'emploi à plus de 22 000 réfugiés depuis 2017. Ces exemples révèlent une acceptation et une inclusion croissantes des réfugiés sur les marchés du travail locaux. Le HCR et ses partenaires ont mis en œuvre toute une série d'initiatives visant à soutenir les moyens d'existence et l'inclusion socioéconomique pour plus de 207 400 réfugiés ukrainiens. Ces initiatives ont notamment consisté à plaider pour le droit à l'emploi et la protection sociale, à créer des plateformes d'emploi de réfugiés, à collaborer avec les partenaires gouvernementaux afin de promouvoir un cadre de systèmes de marché inclusifs, et à assurer le renforcement des capacités par des cours de langue et une formation professionnelle.

3. L'inclusion financière a été favorisée par des partenariats stratégiques avec les institutions financières de développement et les investisseurs d'impact. En Ouganda, un programme de financement mixte a facilité l'accès à des services financiers pour plus de 130 000 entrepreneurs réfugiés et membres de la communauté d'accueil, leur fournissant des prêts, des comptes de dépôt, une formation financière et une aide à la création et au développement d'entreprises. Ce programme étend à présent son champ d'action afin de bénéficier à un nombre plus grand de personnes déplacées de force grâce à des services financiers numériques. Son succès a aussi attiré l'attention d'autres institutions financières et investisseurs, qui ont étudié la possibilité de le reproduire dans d'autres contextes. En outre, la collaboration avec la Société financière internationale (SFI) a permis au HCR de renforcer l'accès des réfugiés aux services financiers. L'une des contributions majeures de la SFI a notamment été de procéder à un diagnostic complet du marché dans de multiples pays d'Amérique latine et d'Europe de l'Est, qui a permis de mettre en évidence les principales lacunes et les possibilités en matière d'inclusion financière. Au Kenya, la SFI a facilité la mise en œuvre d'un mécanisme de partage des risques de 20 millions de dollars E.-U., tandis que la Pologne a obtenu environ 17 millions de dollars E.-U. à titre de garantie de deuxième perte pour les prêts des consommateurs, deux initiatives visant spécifiquement à améliorer l'accès des réfugiés et des communautés d'accueil aux services financiers.

B. Partenariats pour le développement

4. En 2024, le HCR a renforcé sa collaboration avec les principaux partenaires du développement et les grandes institutions financières internationales afin d'intégrer les réponses au déplacement forcé dans les investissements plus larges pour le développement, dans les pays d'accueil comme dans ceux de retour. Cette approche a facilité la mobilisation d'une expertise technique et de ressources financières, soutenant les pays qui accueillent des réfugiés dans le monde entier en promouvant l'inclusion économique, en

élargissant l'accès aux services sociaux, en favorisant l'autonomie et en mettant en œuvre des solutions durables pour les personnes déplacées de force. L'Agence française de développement, ou AFD, a promis 150 millions d'euros dans le cadre d'un engagement destiné à promouvoir la stabilité dans les contextes fragiles touchés par le déplacement forcé. Le *Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung*, ou BMZ, a soutenu l'autonomie et la protection sociale par son instrument de financement spécifique destiné à répondre aux problèmes du déplacement forcé. Cet engagement s'est traduit par une contribution de 434 millions d'euros pour 2024 au titre d'un engagement multipartite relatif aux liens entre l'aspect humanitaire, le développement et la paix pris lors du deuxième Forum mondial sur les réfugiés.

5. La collaboration s'est poursuivie avec l'Organisation internationale du travail (OIT), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la Banque mondiale, la SFI et le Gouvernement des Pays-Bas (Royaume des), qui s'est engagé à fournir 800 millions d'euros sur une période de quatre ans à compter de 2023 au titre du « Partenariat pour l'amélioration des perspectives des personnes déplacées de force et des communautés d'accueil » (PROSPECTS)¹. Cette initiative a obtenu des résultats notables, dont l'inscription d'1,1 million d'enfants et de jeunes déplacés de force dans les programmes éducatifs depuis 2023. Au titre de ce partenariat, une étude conjointe a aussi été menée avec l'UNICEF afin d'évaluer les lacunes et les capacités nécessaires pour étendre la protection sociale aux populations déplacées, aboutissant à des propositions de création d'un mécanisme d'assistance technique conjoint pour soutenir les opérations du terrain.

6. L'Agence japonaise de coopération internationale a renforcé son engagement envers les initiatives reliant l'aspect humanitaire, le développement et la paix dans de multiples pays, notamment au Bangladesh, en Ouganda et au Soudan du Sud. En Ouganda, l'agence a renforcé la capacité des autorités locales dans les régions qui accueillent des réfugiés, leur permettant d'intégrer véritablement les populations réfugiées dans de vastes plans de développement de la région.

7. Le HCR a travaillé en partenariat avec le Centre international du Caire pour la résolution de conflits, le maintien et la consolidation de la paix, l'Union africaine et la Ligue des États arabes pour mener le dialogue politique et diriger la formation sur l'intégration du déplacement forcé dans la consolidation de la paix et le relèvement post-conflit. Cette initiative a résulté de l'engagement multipartite en matière de consolidation de la paix et de résolution des conflits annoncé lors du deuxième Forum mondial sur les réfugiés. Elle est dirigée conjointement par la Colombie, l'Égypte, la Norvège et le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix des Nations Unies.

8. En 2024, le HCR a encore renforcé son engagement auprès de la Banque africaine de développement à travers des instances régionales telles que la Communauté de développement de l'Afrique australe. Un partenariat tripartite sur le déplacement forcé, la fragilité et la résilience climatique a été instauré entre les trois parties. En outre, lors du Forum sur l'investissement en Afrique, le HCR a organisé une session sur les possibilités d'investissement du secteur privé dans les situations de déplacement forcé. La session s'est concentrée sur l'agriculture, les services financiers et les énergies renouvelables. De plus, les partenariats avec la Banque asiatique de développement et la Banque islamique de développement ont permis de définir des domaines prioritaires supplémentaires pour la mise en place de programmes de réponses au déplacement.

9. La collaboration avec la Banque mondiale a généré des fonds supplémentaires pour les pays qui accueillent des réfugiés. Depuis 2017, le financement au titre du [Guichet pour les communautés d'accueil et les réfugiés](#) a permis d'injecter 4,97 milliards de dollars E.-U. dans des investissements dans 98 projets mis en œuvre dans 20 pays d'accueil à revenu faible.

¹ Ce projet est mis en œuvre par le HCR, la Société financière internationale, l'Organisation internationale du travail, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et la Banque mondiale. Il opère au niveau régional et mondial, et se concentre sur huit pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, ainsi que de l'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique.

En 2024, le Bénin et le Togo ont été ajoutés au guichet financier, le HCR soutenant les processus d'éligibilité et fournissant des analyses politiques afin d'harmoniser le dialogue politique et la programmation avec les besoins des populations déplacées et des communautés d'accueil. De plus, 976 millions de dollars E.-U. de subventions ont été fournis par les pays donateurs au titre du Mécanisme mondial de financement concessionnel depuis 2016, débloquant 7,7 milliards de dollars E.-U. de prêts concessionnels pour sept pays à revenu intermédiaire².

10. Le Centre conjoint de données de la Banque mondiale et du HCR sur le déplacement forcé met en œuvre sa stratégie 2024-2027 à travers 41 activités qui soutiennent la protection et l'analyse de données économiques, afin d'aider à définir les politiques et les stratégies dans 29 opérations du monde entier. En 2024, il a soutenu 3 milliards de dollars E.-U. d'investissements des acteurs du développement au Bangladesh, en Colombie, en Équateur, au Liban, en République centrafricaine, au Tchad et au Yémen, en direction de l'accès à l'énergie, de l'agroalimentaire et d'initiatives de protection sociale. Les principales réalisations ont été les enquêtes spécifiques à un pays menées en Libye et au Soudan du Sud, le lancement d'un cours public d'apprentissage en ligne sur les données socioéconomiques et le renforcement des capacités dans 16 pays.

11. En 2024, le HCR a aussi renforcé son partenariat avec la SFI à travers l'*Initiative conjointe* du HCR, qui a facilité la collaboration stratégique dans 30 opérations-pays. Dix activités ont été menées conjointement avec la SFI, dont des évaluations préliminaires au Bangladesh, en Mauritanie, au Mozambique et au Tchad. Une réalisation majeure a consisté à renforcer l'accès aux services financiers, avec six projets d'inclusion financière élaborés avec des clients de la SFI³. L'*Initiative conjointe* a aussi renforcé la protection de données axées sur le secteur privé afin d'explorer de nouvelles possibilités concernant l'emploi au Mexique, l'agroalimentaire au Mozambique et le logement en Pologne. Des ateliers régionaux conjoints ont aussi été organisés avec la SFI dans plusieurs régions d'Afrique, en vue d'identifier des possibilités d'intervention dans les pays dotés de cadres réglementaires favorables à la promotion des investissements du secteur privé dans des contextes de déplacement forcé.

12. Tout au long de l'année 2024, le HCR a travaillé au renforcement de capacités axé sur le développement par des initiatives telles que son programme de formation DevUP, qui a bénéficié à 200 fonctionnaires nationaux, ainsi que la Plateforme de résilience et de solutions de pair à pair pour les hauts dirigeants. De plus, le HCR a organisé une formation sur l'engagement dans les domaines humanitaire, du développement et de la paix et son utilisation de données socioéconomiques pour élaborer des réponses au déplacement forcé. Pour les publics internes, cette formation a inclus le playbook *Development*, qui offre des orientations sur la mise en œuvre opérationnelle des approches du développement. Pour les publics externes, le Centre conjoint de données a collaboré avec le partenariat de recherche *Building the evidence on forced displacement*, afin d'élaborer des modules d'apprentissage en ligne en collaboration avec le Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

C. Nutrition et sécurité alimentaire

13. En 2024, le HCR a poursuivi son travail en partenariat avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO), l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), afin de réduire l'émaciation des enfants dans le cadre du Plan d'action mondial de lutte contre l'*Émaciation des enfants*, œuvrant ainsi à atteindre la cible 2.2 de l'objectif de développement. Les efforts se sont principalement attachés à élaborer un cadre mondial de responsabilité, en menant des consultations régionales pour évaluer les progrès accomplis

² Arménie, Colombie, Costa Rica, Équateur, Jordanie, Liban et République de Moldova.

³ Dont la Centenary Bank en Ouganda, la Crystal Bank en Géorgie, l'Equity Bank au Kenya, la Financiera Confianza au Pérou et la Nubank au Brésil et en Colombie.

concernant les feuilles de route multisectorielles nationales, aidant quatre nouveaux pays⁴ à élaborer une feuille de route et à lancer un appel à plaider en faveur d'actions et d'engagements financiers durables, afin de faire une priorité de la prévention de la malnutrition et d'intensifier son traitement. L'inclusion des réfugiés est restée un élément central de cette initiative. De janvier à décembre 2024, plus de 257 000 enfants réfugiés de 26 pays ont reçu un traitement contre la malnutrition aiguë.

14. Depuis 2020, le [Centre conjoint du HCR et du PAM](#) a aidé 19 opérations-pays à mener des évaluations conjointes et des initiatives d'autonomie et à préparer des stratégies ciblées. En 2024, les réalisations majeures ont notamment été la mise en œuvre d'approches conjointes en Égypte, au Kenya, au Liban, en Ouganda, en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud, au Tchad et au Zimbabwe. Au niveau mondial, le Centre conjoint continue à renforcer les processus d'appel conjoints et à faciliter le déploiement du [Cadre analytique conjoint](#) pour les évaluations et les analyses. Grâce à la fourniture d'orientations techniques, d'outils, d'une coordination et d'un renforcement des capacités, le Centre conjoint assure l'apport d'une assistance et de solutions plus efficaces, plus ciblées et plus responsables aux populations déplacées de force.

15. Le HCR prépare une feuille de route mondiale sur l'agriculture afin d'étendre les solutions agricoles adaptées au climat et axées sur le marché, renforçant l'inclusion économique, la résilience et l'autonomie des populations déplacées. Cette initiative s'attache principalement à établir le relevé des possibilités agricoles, ainsi que des contraintes et des lacunes dans les zones de déplacement dans plusieurs pays, notamment en Éthiopie, en République arabe syrienne, au Tchad et en Zambie, pour aider à mettre au point les interventions spécifiques à chaque contexte. En collaboration avec les gouvernements, les communautés locales et les acteurs du secteur privé, le HCR encourage les pratiques agricoles durables, l'accès au marché et l'amélioration de la sécurité alimentaire pour les réfugiés et les communautés d'accueil. En outre, l'Organisation renforce les partenariats avec les gouvernements, le secteur privé et les partenaires du développement, dont la SFI, la Banque mondiale et le Fonds international de développement agricole, afin de plaider pour des politiques inclusives, des investissements agroalimentaires résilients face aux aléas climatiques, et une extension des services financiers pour les fermiers déplacés et les personnes qui les accueillent.

D. Éducation

16. En 2024, le HCR a procédé à un examen stratégique de ses initiatives en matière d'éducation afin que celui-ci coïncide avec la mi-parcours de la mise en œuvre de sa Stratégie Éducation des réfugiés 2030. Cet examen s'est concentré sur l'évolution des efforts d'inclusion des gouvernements et les changements dans l'éducation mondiale, avec un accent sur l'apprentissage de qualité.

17. Des efforts ont été déployés pour accélérer la mise en œuvre de l'engagement multipartite pris lors du deuxième Forum mondial sur les réfugiés concernant des financements prévisibles et pluriannuels, afin de faciliter l'inclusion des réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux. À cette fin, le Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a fourni un financement initial à INSPIRE, mécanisme d'assistance technique de la Banque mondiale visant à exploiter le financement de son Association internationale de développement pour des transitions vers plus d'inclusion. Le mécanisme a été lancé au Burundi, en Éthiopie, au Soudan du Sud et au Tchad et les plans en vue son déploiement dans 11 pays supplémentaires ont été finalisés pour 2025. La collaboration avec les gouvernements, les organisations multilatérales et le secteur privé s'est principalement employée à harmoniser les approches, les financements et les priorités, ainsi que l'a illustré une réunion majeure à laquelle ont participé six gouvernements d'accueil et qui a été marquée par un renouvellement des engagements des partenaires. Reconnaissant le lien

⁴ Aussi connus en anglais sous le nom pays GAP, participant au Plan d'action mondial (GAP en anglais) pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous, initiative dirigée par l'OMS.

essentiel entre les approches humanitaire et de développement de l'éducation pour les réfugiés, *Education Cannot Wait* et le Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement ont fait des annonces de contribution au HCR, facilitant le travail de l'Organisation sur la transition vers l'inclusion en 2025.

18. L'année écoulée a aussi marqué le mi-parcours de l'initiative mondiale *15by30* visant à parvenir à l'inscription de 15 % de jeunes réfugiés dans l'enseignement supérieur d'ici 2030, sachant que le taux d'inscription était de 7 % à la fin de l'année. Pour maintenir la dynamique, le HCR a continué à mobiliser des soutiens pour les milliers d'établissements d'enseignement supérieur dans les pays qui accueillent des réfugiés, par des initiatives telles que *Each One Take One* et la campagne *Aiming Higher* (Viser plus haut), qui à ce jour a permis de recueillir plus de 23 millions de dollars E.-U. de bourses via l'Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés, connue sous le nom de programme de bourses DAFI. En 2024, le programme DAFI a aidé plus de 9500 étudiants réfugiés dans 58 pays. Il est apparu que ce programme avait un impact positif sur le taux de maintien dans l'enseignement secondaire, en particulier chez les filles. En outre, les partenaires du programme DAFI, comme la Fondation Mastercard, ont aussi accordé des bourses aux jeunes touchés par le conflit au Soudan.

19. En avril 2024, le HCR et son partenaire, *Education Above All*, ont renouvelé leur accord de partenariat stratégique visant à relever le défi mondial des enfants déscolarisés dans les contextes de réfugiés. Ce partenariat a déjà aidé à inscrire plus d'1,6 million d'enfants réfugiés déscolarisés dans 15 pays grâce à des investissements dans les infrastructures scolaires, à la mobilisation de la communauté, au soutien des enseignants et à des activités ciblées en faveur des élèves vulnérables, comme les enfants handicapés. Pour compléter ces efforts et étendre l'accès à l'enseignement primaire, le HCR a lancé en 2023 le mécanisme de financement pluriannuel de l'initiative *Primary Impact*, qui depuis a levé 8,7 millions de dollars E.-U. Au cours des trois prochaines années, l'initiative œuvrera essentiellement à augmenter l'accès équitable à l'enseignement primaire, à améliorer la qualité de l'éducation, à assurer un environnement d'apprentissage sûr et favorable, et à promouvoir des politiques d'éducation inclusives aux niveaux local et national. Depuis 2023, les activités de *Primary Impact* ont permis à plus de 431 000 enfants déplacés d'avoir accès à l'enseignement primaire, dont près de la moitié de filles. Cette initiative a touché 1029 écoles primaires à la fois dans les camps et dans les zones urbaines, dont 22 226 enfants trop âgés inscrits dans des programmes d'enseignement accéléré.

20. Fin 2024, le programme *Instant Network Schools*, élaboré par le HCR et la Fondation Vodafone, avait fait bénéficier plus de 343 800 enfants et 6250 enseignants de six pays de l'éducation numérique.

21. En 2024, le HCR a continué à augmenter la disponibilité de données sur l'éducation des réfugiés avec ses partenaires clés. L'Organisation a notamment mené des études pilotes pour recueillir des données de base sur les compétences d'apprentissage fondamentales des enfants réfugiés, afin de mieux comprendre leur niveau d'apprentissage et d'identifier les lacunes, fourni ainsi des éléments en vue de l'élaboration du processus d'intégration des élèves réfugiés dans le système éducatif national. De plus, le [Rapport du HCR sur l'éducation des réfugiés](#) pour 2024 a été publié et livre les résultats de 65 pays, nette augmentation par rapport aux 12 pays couverts dans le précédent rapport.

E. Interventions en espèces

22. En 2024, le HCR a fourni 650 millions de dollars E.-U. d'assistance en espèces à six millions de personnes dans 100 pays, dont 455 millions ont été distribués via le système *CashAssist* du HCR dans 60 pays. Les programmes d'assistance en espèces les plus importants ont été mis en œuvre en Afghanistan, en Égypte, en Iraq, en Jordanie, au Liban, au Mexique, en République arabe syrienne, en République de Moldova, en Ukraine et au Yémen.

23. D'après le suivi post-distribution mené dans 50 pays, 95 % des bénéficiaires ont préféré une assistance en espèces ou une combinaison d'assistance en espèces et d'assistance en nature, 95 % ayant fait état d'une amélioration de leurs conditions de vie. Pourtant, 67 % des ménages ont déclaré ne pouvoir satisfaire que la moitié de leurs besoins

essentiels, voire moins, les dépenses les plus importantes étant la nourriture, les soins de santé et le logement. Plus des deux tiers des bénéficiaires ont reçu les espèces par des moyens numériques, et 38 % sur un compte bancaire personnel ou un compte mobile, soit une augmentation de 2 % par rapport à 2023.

24. Deux ans après l'instauration du nouveau modèle de coordination des interventions en espèces, dont le HCR est responsable dans les zones d'installation de réfugiés, le Groupe consultatif mondial sur les espèces a commandé un [examen](#) mettant en évidence la grande expertise du HCR en matière de coordination des interventions en espèces et son engagement envers cette modalité de réponse. Le HCR copréside 17 groupes de travail sur les espèces, dont 60 % sont à présent coprésidés par des acteurs locaux, ce qui est conforme à l'engagement du « *grand bargain* » pris par le HCR.

25. Face à la diminution des financements humanitaires et à l'augmentation des besoins, le HCR continuera à mettre en œuvre sa politique 2022-2026 sur les interventions en espèces. L'Organisation utilisera les espèces comme principales modalités de réponse, y compris dans les situations d'urgence, tout en améliorant la qualité de leur élaboration. Le HCR utilisera les espèces comme outil de protection et moyen d'apport de réponses durables. Le suivi et l'évaluation, ainsi que les approches innovantes resteront cruciaux, tout comme l'accent important mis sur la qualité de l'assistance en espèces et le renforcement des partenariats.

F. Santé publique, y compris la santé mentale et la prise en charge psychosociale

26. Le HCR continue d'aider les pays d'accueil à renforcer la résilience des systèmes de santé nationaux, veillant à ce que les réfugiés aient accès aux services de santé nationaux essentiels. Une [étude conjointe](#) menée avec la Banque mondiale a démontré que l'intégration des réfugiés dans les systèmes de santé nationaux renforçait la rentabilité, les infrastructures de santé et les résultats en matière de santé publique, tout en promouvant la cohésion sociale et en correspondant aux engagements mondiaux, en faveur à la fois des réfugiés et des communautés d'accueil. De plus, l'Université Queen Margaret⁵ a réalisé des études de cas⁶ sur les meilleures pratiques d'inclusion en matière de santé, offrant des informations précieuses qui aideront à définir les politiques.

27. Malgré les progrès, des obstacles à l'accès aux soins de santé subsistent, en particulier pour les personnes atteintes de maladies chroniques, qui sont confrontées à deux fois plus de problèmes d'accès que celle qui n'en ont pas. D'après la *Regional Socio-Economic Insights Survey* de l'Europe de 2024, alors que 83 % des personnes avaient accès aux soins nécessaires, des lacunes persistent dans les services liés aux maladies non transmissibles, la santé maternelle, le VIH et la tuberculose. Y remédier nécessite des stratégies ciblées, un financement durable et des partenariats plus forts.

28. Le HCR a renforcé son système intégré d'informations sur la santé des réfugiés, qui est à présent opérationnel dans 22 pays et plus de 195 camps et zones d'installation, fournissant une base reposant sur des données pour la planification et le plaidoyer. En 2024, près de neuf millions de consultations de santé ont été effectuées, 83 % en faveur de réfugiés et 17 % de membres des communautés d'accueil. En outre, plus de 90 000 femmes (94 %) ont reçu des soins de personnel qualifié lors de l'accouchement, ce qui a contribué à améliorer les résultats en matière de santé maternelle et néonatale.

29. En 2024, le HCR a promu le plaidoyer mondial en faveur de la santé en réunissant conjointement le *Group of Friends of Health for Refugees and Host Communities*, préparant les discussions en vue de la Réunion de hauts responsables en décembre 2025. Lors de la 29^e conférence des Nations Unies sur le changement climatique, le HCR, ainsi que l'OMS, l'Organisation internationale pour les migrations et la Fédération internationale

⁵ Aussi connue sous le nom de QMU et située au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

⁶ Au Pakistan, en Mauritanie, au Pérou et en Zambie.

des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont travaillé avec des représentants du gouvernement de l'Azerbaïdjan, du Malawi et du Yémen à des systèmes de santé résilients face aux aléas climatiques, et qui incluent les migrants et les réfugiés. Le HCR, en partenariat avec l'OMS, a co-organisé un dialogue mondial sur les maladies non transmissibles dans les situations d'urgence. Dans le cadre de cette action, le HCR a collaboré avec la Fédération internationale du diabète afin de renforcer la prise en charge du diabète et de l'hypertension dans des pays tels que le Burundi et la République-Unie de Tanzanie.

30. En collaboration avec les ministères de la santé, l'OMS et d'autres partenaires, le HCR a fait face aux multiples épidémies, notamment au choléra et à la variole du singe en République démocratique du Congo et dans les pays voisins, en intensifiant les interventions de santé cruciales, ainsi que les mesures pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène. Les réponses se sont concentrées sur la gestion des dossiers, la prévention des infections, la transmission des risques, la surveillance et la vaccination. Toutefois, les efforts visant à renforcer les systèmes de santé locaux et à mettre en place des interventions d'urgence ont été entravés par des restrictions d'accès, la fragilité des infrastructures et la sécurité dans l'Est de la République démocratique du Congo.

31. En 2024, le Soudan a connu une réapparition du choléra à la suite de fortes pluies et d'inondations. L'épidémie a été encore aggravée par le conflit, la situation humanitaire catastrophique et les infrastructures de santé surchargées, laissant 60 % de la population sans accès à des soins. Les cas de malaria et de diarrhée ont aussi augmenté à cause de la contamination des sources d'eau. Pour faire face à cette situation, le HCR, le Ministère de la santé, l'OMS et les partenaires ont lancé une intervention multisectorielle, renforçant la surveillance, l'alerte précoce et le suivi des contacts. Le soutien apporté a notamment consisté à intensifier les services de santé locaux, à mettre en place des installations de traitement du choléra, à former le personnel de santé et à distribuer des fournitures médicales.

G. Énergie, planification des zones d'installation, abris et logement, et eau, assainissement et hygiène

32. Conformément au Plan stratégique 2024-2030 sur l'action climatique par domaine d'intervention, le HCR continue à promouvoir la durabilité environnementale et la résilience climatique dans les domaines de l'énergie ; de la planification des zones d'installation ; des abris et du logement ; et de l'eau, assainissement et hygiène. Ces activités sont soutenues par le Pôle technique de Genève. En 2024, celui-ci a collaboré avec les milieux universitaires suisses afin d'élaborer divers outils de réduction des risques de catastrophe, dont [un visant à évaluer le risque d'inondation et à préparer des mesures d'atténuation](#) en utilisant une approche basée sur la communauté. En outre, des orientations sur les « solutions basées sur la nature » dans les zones d'installation humanitaires⁷ ont été préparées, avec un catalogue de solutions techniques respectueuses de l'environnement. En outre, un soutien technique a été fourni à l'Algérie, au Kenya, à la République du Congo et à la Mauritanie. Ce soutien a porté sur la planification spatiale, l'optimisation des infrastructures, la gestion des ressources en eau, la réduction des risques de catastrophe et le renforcement des capacités afin d'améliorer la durabilité, la résilience et l'apport de services.

33. Dans le cadre de l'engagement multipartite 2023 sur les établissements humains pris lors du deuxième Forum mondial sur les réfugiés, le HCR et les principaux partenaires se sont employés à mobiliser des ressources en vue de la création du Pôle technique 2.0 de Genève en 2025. Ce pôle aura pour but de fournir des solutions techniques intégrées et adaptées au contexte dans les zones d'installation humanitaires, en insistant sur les stratégies pouvant s'adapter au climat, l'ancrage local et les pratiques économies en ressources. Il visera à renforcer la collaboration, tout en instaurant des capacités locales et

⁷ Les orientations relatives à l'intégration de « solutions basées sur la nature » dans la planification des zones d'installation sont disponibles sur le site Internet mondial du HCR.

en promouvant les solutions durables, à long terme. Un appui supplémentaire des donateurs est nécessaire pour prendre le relais des contributions fournies ces quatre dernières années par l'Agence suisse pour le développement et la coopération.

34. Le programme *Energy Solutions for Displacement Settings*, un partenariat avec la *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit*, ou GIZ, au titre du programme mondial Scaling Up Nutrition (SUN) financé par le *Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung*, ou BMZ, s'est achevé en 2024. Lors de sa septième et dernière année, les orientations et les recommandations ont été synthétisées sur la base des activités et des enseignements retirés tout au long de la période de mise en œuvre. Elles ont notamment porté sur des solutions de cuisson propre et d'électrification basées sur le marché, l'installation de mini-réseaux, et les collaborations avec les autorités afin de renforcer l'environnement politique. Les enseignements retirés des actions menées pour relever les défis liés à la sécurité, à la durabilité et à l'intensification des investissements privés ont conduit à l'élaboration de recommandations et d'orientations. Il s'agit notamment de stratégies d'investissement durable, de modèles d'exploitation et de maintenance, d'une conception centrée sur l'utilisateur, d'une réduction des risques liés aux investissements privés et de faciliter l'accès des réfugiés aux systèmes énergétiques orientés sur le marché.

35. Afin d'améliorer la résilience climatique et de réduire la dépendance aux énergies fossiles, le HCR a encouragé la solarisation des systèmes d'eau et des établissements de santé grâce aux mécanismes de financement innovants du projet *Flow*. En décembre 2024, l'Éthiopie, la Mauritanie, le Rwanda et le Soudan avaient accepté de solariser 25 systèmes d'eau et établissements de santé, ce dont devraient bénéficier 1,2 million de personnes ces prochaines années.

36. La table ronde inaugurale de l'engagement multipartite sur les établissements humains pris lors du deuxième Forum mondial sur les réfugiés a réuni plus de 100 participants. L'événement a fourni une plateforme aux entités ayant pris des engagements afin qu'elles présentent leurs progrès, échangent leurs meilleures pratiques et tentent de résoudre les problèmes de mise en œuvre dans la collaboration. Ces partenariats ont également réfléchi à des manières de renforcer les partenariats et d'augmenter l'impact de leurs engagements. Les gouvernements de l'Éthiopie, de la Mauritanie, du Mozambique, du Soudan du Sud, de la Suisse, ainsi que le Programme des Nations Unies pour les établissements humains sont intervenus lors de la table ronde.

H. Groupe sectoriel mondial des abris

37. En 2024, le groupe sectoriel mondial des abris a soutenu les groupes sectoriels des abris dans 30 pays et 11 systèmes de coordination analogues à des groupes sectoriels, ciblant 37 millions sur les 98 millions de déplacés internes ayant besoin d'un abri et d'articles non alimentaires. Près de 10 millions de personnes ont été touchées grâce aux efforts de plus de 1000 partenaires. Le groupe sectoriel a activé le groupe de consultation des donateurs et renforcé la capacité mondiale de son équipe de soutien à prendre en considération les besoins d'installation plus étendus grâce à l'approche de l'installation, et à promouvoir l'assistance en espèces et les solutions orientées sur le marché. Il a également lancé de nouveaux groupes de travail : l'un sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels ; et l'autre sur l'impact de la chaleur extrême sur les abris.

38. En outre, le groupe sectoriel mondial des abris a organisé une réunion annuelle qui a regroupé plus de 200 praticiens pour discuter de la nouvelle [Stratégie 2024-2028 du Groupe sectoriel mondial des abris](#). Une réunion du groupe consultatif stratégique a aussi été organisée pour débattre des modalités de mise en œuvre opérationnelle des engagements de la stratégie en matière de coordination et de collaboration, d'ancrage local, de production et d'utilisation d'éléments pertinents, et de responsabilité envers les populations touchées. Guidé par la nouvelle stratégie mondiale, un soutien technique a été fourni à tous les groupes sectoriels des abris et un financement de départ a été alloué à neuf pays afin qu'ils développent des projets pilotes. Le groupe sectoriel mondial des abris a également dispensé un soutien technique dans le pays à ses équipes de coordinations au Mali, en République arabe syrienne et en République démocratique du Congo.

I. Groupe sectoriel mondial de la coordination et de la gestion des camps

39. En 2024, le groupe sectoriel mondial de la coordination et de la gestion des camps a opéré dans 27 pays, le HCR dirigeant ou codirigeant les actions dans 19 pays. Ces opérations-pays ont géré et coordonné les activités en faveur de plus de 20 millions de personnes. L'escalade de la violence et des conflits s'est traduite par des vagues de déplacement de plus de 15 millions de personnes dans 7000 sites dans des situations d'urgence prioritaires comme au Myanmar et au Soudan. En outre, de nouvelles situations d'urgence au Liban et dans l'État de Palestine ont déclenché l'activation de mécanismes de coordination supplémentaires. Pour faire face à ces situations d'urgence, les acteurs locaux ont bénéficié d'ateliers de formation de formateurs organisés en El Salvador, en Éthiopie, au Myanmar, au Nigéria et au Tchad. Ils ont servi à renforcer la capacité locale et l'expertise en matière de gestion des sites.

40. Enfin, le groupe sectoriel a participé à un vaste processus de consultation visant à élaborer sa stratégie mondiale 2025–2029. Cette stratégie définit les priorités majeures, les domaines d'intervention essentiels et les approches innovantes visant à renforcer le travail des opérations dans ce domaine. Reposant sur une approche axée sur les solutions et basée sur les régions, elle répond aux besoins immédiats tout en promouvant des solutions durables à long terme pour les populations déplacées, dont les retours volontaires dans la sécurité, ou l'intégration locale.
